FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ – TATOUAGE SEMI-PERMANENT DES SOURCILS POWDERBROWS

1. DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE

Le tatouage semi-permanent des sourcils, technique PowderBrows, est une pigmentation réalisée à l'aide d'un dermographe pour créer un effet poudré et naturel. La couleur s'estompe progressivement avec le temps et nécessite une retouche après 4 à 6 semaines, puis tous les 12 à 24 mois selon le type de peau et l'entretien.

2. CONTRE-INDICATIONS

Je certifie ne pas présenter les contre-indications suivantes :

- Grossesse ou allaitement
- Maladies de peau actives (eczéma, psoriasis, etc.)
- Diabète non contrôlé
- Prise d'anticoagulants ou de Roaccutane (moins de 6 mois)
- Problèmes de cicatrisation ou maladies auto-immunes
- Allergies connues aux pigments ou anesthésiants

Si je présente l'une de ces contre-indications, je m'engage à en informer la praticienne et à fournir un avis médical si nécessaire.

3. RISQUES ET EFFETS SECONDAIRES

Je reconnais avoir été informé(e) des risques possibles :

- Rougeurs, gonflements, croûtelles, démangeaisons
- Cicatrisation variable selon la peau
- Légère perte de pigment nécessitant une retouche
- Réactions allergiques (bien que rares)

Je comprends que le résultat final dépend de ma peau, de mon métabolisme et du respect des soins post-procédure.

4. SOINS POST-TATOUAGE

Je m'engage à suivre scrupuleusement les recommandations suivantes :
JOUR 1 : Désinfecter au diaseptyl toutes les 45 min. Le soir bien nettoyer sa peau au savon doux, rincer et désinfecter
JOUR 2 à 4 :

- Appliquer la crème cicatrisante ou vaseline avec un coton tige
- Ne pas gratter ou arracher les croutes
- Éviter l'exposition au soleil, la piscine, le sauna et le maquillage sur la zone et le sport pendant 7 à 10 jours

Je comprends que le non-respect de ces consignes peut altérer le résultat et engager ma propre responsabilité.

5. CLAUSE DE RESPONSABILITÉ

Je reconnais que la praticienne a répondu à toutes mes questions et que je consens librement à la réalisation du tatouage semi-permanent.
Je comprends que le résultat peut varier selon ma peau et mon mode de vie. Aucun remboursement ne sera effectué après la prestation.
☐ J'autorise la praticienne à utiliser mes photos avant/après à des fins promotionnelles (réseaux sociaux, site web, portfolio).
☐ Je refuse l'utilisation de mes photos.

Je soussigné(e),
Né(e) le :
Déclare avoir été informé(e) de la procédure de tatouage semi-permanent des sourcils (technique PowderBrows), ainsi que de ses bénéfices, risques et contre-indications.

Pigments utilisés :
Aiguille :

Fait à

Le

Signature de la cliente